

1100  
2280

# Programme National de Développement Local PNDL

Travaux du groupe 4

## Etat des lieux sur les systèmes De suivi-évaluation Eléments de capitalisation

2/29

### Constats

● A partir des systèmes de suivi-évaluation étudiés, nous avons pu établir les constats suivants :

1. L'activité permanente et périodique de collecte de données afin de fournir aux responsables des projets en cours, des indications sur l'état d'avancement et la progression vers les objectifs retenus est bien présente dans tous les SSE;

3/29

2. Suivi centré sur les besoins en informations des gestionnaires de projet/programme et des bailleurs de fonds

3. Implication des acteurs à la base relève plus de l'intention, car il est rare qu'ils disposent d'outils de suivi de leurs propres activités

4. Sont généralement considérés comme des fournisseurs d'informations

4/29

5. Cette lacune est présente dès la conception des SSE ;

➤ En illustration, les indicateurs définis dans les cadres logiques font rarement l'objet d'une concertation réelle à laquelle les acteurs à la base sont associés, alors que ce sont ces indicateurs qui constituent aujourd'hui la charpente des SSE.

5/29

**6. Existence d'expériences d'implication de ces acteurs**

Démarche permettant :

de définir leurs propres indicateurs

de les collecter

de les analyser à des fins de prise de décisions

6/29

**7. La mesure de l'impact des projets ( effets induits au-delà des résultats ) reste une préoccupation centrale, en général :**

✓ le contexte ( projets et programmes limités dans le temps alors la mesure de l'impact s'inscrit dans une période au-delà de la période de mise en œuvre des projets/programmes)

✓ les méthodes utilisées

✓ Ne parviennent à donner des réponses pertinentes et partagées par tous les acteurs sur l'ensemble des effets induits par les projets/programmes sur les hommes, les institutions et le milieu concerné (imputabilité et compréhension commune de l'impact).

7/29

8. Ce souci permanent est la source d'une recherche permanente menée par les Institutions/bailleurs de fonds

9. Ainsi, une méthode de mesure de l'impact basée sur le concept de la double différence a été mise en œuvre ; cette méthode permet une avancée significative sur la question complexe de la mesure de l'impact.

8/29

## ACQUIS ET FAIBLESSES DES SYSTEMES DE SUIVI-EVALUATION ( SSE )

### ACQUIS

*une bonne maîtrise de la fonction suivi*

Les méthodes et les outils utilisés sont simples et facilement maîtrisables.

Dans la plupart des cas, les indicateurs utilisés sont tirés des cadres logiques élaborés au démarrage des Projets/programmes

*une très nette avancée dans les méthodes de mesure de l'impact :*

- i) la systématisation des situations de référence dans les projets/programmes nouveaux,
- ii) la réalisation effective sur le terrain d'études de mesure d'impact
- iii) L'externalisation de cette activité et l'implication d'instituts de recherches mieux outillés pour cela.

9/29

***mise en œuvre de méthodes de suivi-évaluation au niveau des acteurs à la base***

Définition d'indicateurs, suivi des activités programmées dans le cadre des projets/programmes, mais également appréciation des effets sur le milieu.

***des expériences de conception de SSE prenant en compte les besoins des collectivités locales : région, commune, conseil rural***

✓ Solutions sont en cours d'élaboration très avancée pour les niveaux commune, région, ARD

10/29

**la généralisation de l'informatisation des SSE**

✓ La majeure partie des SSE sont informatisés, c'est-à-dire sont adossés à une application informatique simple ou complexe qui a fait l'objet d'un développement spécifique.

- Puissance
- Convivialité
- Rapidité

11/29

***Tendance à l'interconnexion entre systèmes de suivi-évaluation***

✓ Il devient de plus en plus rare qu'un SSE puisse fonctionner en autonome, la nécessité de se connecter à d'autres systèmes est un impératif car de plus en plus des systèmes multisectoriels sont mises en place

Lutte contre la pauvreté

Politique de décentralisation

12/29

**FAIBLESSES**

la non généralisation de l'implication des acteurs à la base dans les SSE

le défaut de prise en compte de la mesure de l'impact dans certains SSE

la faiblesse de la part réservée au système de suivi-évaluation dans l'allocation des ressources globales des projets/programmes, de même que l'importance qui lui est accordée au sein de ces structures

l'absence de certaines collectivités locales dans les SSE (région, mairie, agence régionale de développement )

13/29

## ELEMENTS DE RECOMMANDATIONS

### 1. Accorder une place plus importante au suivi-évaluation dans les projets/programmes par :

- ✓ Une bonne dotation en ressources humaines, financières et matérielles
- ✓ Un appui conséquent plus consistant de la part des dirigeants des projets/programmes aux SSE à travers une implication dans la conception et la vulgarisation des SSE
- ✓ Un démarrage de l'élaboration des SSE dès la phase d'instruction des projets/programmes : conception des outils de collecte, de consolidation des résultats, définition des responsabilités

14/29

### 2. Impliquer davantage les acteurs à la base dans les SSE par :

- ✓ une prise en charge de leurs besoins en information à des fins de suivi-évaluation
- ✓ leur participation à l'élaboration du système de manière générale mais, de manière spécifique à l'identification des indicateurs du cadre logique
- ✓ une plus grande connexion entre le suivi-évaluation effectué par les acteurs à la base et le suivi-évaluation effectué par les acteurs institutionnels des projets/programmes

15/29

3. Mettre en place une architecture qui permette une mise en œuvre correcte de la fonction suivi-évaluation par :

- ✓ i) une identification précise des différents acteurs du système (gestionnaires, sources d'informations et utilisateurs)
  
- ✓ ii) un dispositif spécifique dédié aux activités de suivi-évaluation

16/29

4. Systématiser la mesure de l'impact dans les projets/programmes

- ✓ prendre les dispositions nécessaires pour l'élaboration des situations de référence
  
- ✓ initier les négociations pour la prise en charge de la partie conceptuelle de cette activité par le ou les structures les plus indiquées (structures de recherche, universités etc..), en capitalisant les avancées déjà acquises dans ce domaine.

17/29

5. Etudier la faisabilité de la prise en charge des mesures d'impact par les collectivités locales (participation de la collectivité et contribution du bailleur de fonds dans le cadre du projet/programme)

✓ Réalisation de ces mesures après la fin des projets et dans une zone géographique plus vaste que la zone d'intervention d'un projet/programme,

✓ Prise en compte de l'intervention de plusieurs projets/programmes

18/29

6. Réfléchir l'informatisation des SSE dans le sens d'une rapide opérationnalisation, mais surtout avec le principe que l'application informatique permet d'améliorer l'efficacité des SSE.

